



10 ans de la Charte Main Verte

Synthèse de l'Atelier 2

« Création et vie d'un jardin partagé »

Animateur : Guillaume Dufossé (DEVE - AEU - Conseiller Environnement - MAPD)
Rapporteur : Claire Alexandre (DEVE - AEU - Conseiller Environnement - Main Verte)
Experts : Virginie Marion (Jardin des Jeunes Pousses, Paris 11^e)
Emmanuelle Chardin, Thierry Le Dez (Jardin partagé de l'Aqueduc, Paris 14^e)

Participants :

Caroline Rigollet (DPVI, EDL10^e), Odile (Jardin Nomade, 11^e), Marie (Jardin Rossif, 12^e), Anne Dartigues (Fédération nationale des Jardins Collectifs, 13^e), Guillaume Bros (Fédération nationale des Jardins Collectifs, 13^e), Christine Raffy (Jardin St Serge, 19^e), Frédérique Basset (Graine de jardins + jardin St Serge, 19^e), Michaël Monchicourt (Jardin Hérold, 19^e), Collette Stephan (jardin Le Clos Garcia, 20^e), Michelle Bernard (jardin Les haies partagées, 20^e), Jérôme Woytasik (Projet Vergers Urbains), Claire Alexandre (DEVE, AEU, Main Verte, Dominique Collet (DEVE, AEU, Ferme de Paris).

Introduction des experts :

Emmanuelle Chardin et Thierry Le Dez sont adhérents de l'association des jardiniers de l'Aqueduc qui gère le jardin partagé du même nom situé rue de l'empereur Valentinien, Paris 14^e. Ils ont témoigné de leur expérience concernant la création du jardin et du vivre ensemble depuis 9 ans.

Le jardin, d'une superficie totale de plus de 1000m², a été créé, à l'époque (2004), dans un environnement nouvellement aménagé. Il compte aujourd'hui plus de 300 adhérents.

Les habitants souhaitaient faire quelque chose sur ce grand terrain en bordure de voie ferrée. La Mairie leur a proposé d'y créer un jardin partagé.

Les difficultés rencontrées ont été de trouver et rassembler des habitants intéressés alors que personne ne se connaissait dans le quartier, gérer la superficie et l'aménager, garder le dynamisme et rester vigilant face au risque de se refermer sur soi/sur le groupe.

Les questions qui se sont posées et, pour certaines, qui se posent encore, concernent l'ouverture (faut-il ouvrir plus et comment ?), le partage de l'espace (parcelles individuelles et/ou collectives), la dynamique du jardin (comment motiver les personnes dans le temps et en fédérer de nouvelles, prendre un salarié ou pas). Thierry Chadez a souligné l'importance, au démarrage du projet, de privilégier une gestion collective des parcelles pour éviter une appropriation du terrain et ne pas être en retrait du groupe et des activités du jardin.

Le défi pour l'avenir : pérenniser ce jardin.

Virginie Marion est adhérente de l'association Pouce on plante qui gère le Jardin des Jeunes Pouces situé passage de la Folie-Régnault, Paris 11^e.

Elle a présenté ce projet atypique qui a pour objectif de valoriser une friche urbaine.

Il s'agit d'un jardin éphémère de 800m² environ qui a été installé en attendant le réaménagement du secteur. Le projet est collectif, seuls quelques bacs sont réservés pour les écoles et organismes extérieurs. La gestion du jardin ne doit pas produire de déchets et ne doit pas consommer de ressources (pas d'arrivée d'eau, récupération de l'eau de pluie, création d'une mare). L'association a aussi pour objectif d'utiliser le lieu pour organiser des rencontres culturelles et des activités pédagogiques (création par l'association d'un préau pour les activités).

10 ans de la Charte Main Verte

Synthèse de l'Atelier 2

« Création et vie d'un jardin partagé »



Terme de jardin partagé et idée de partage

Les participants se sont interrogés sur la définition du terme jardin « partagé » et sur ce que l'on partage. Ils ont convenu qu'il est nécessaire, avant de se lancer, d'aller visiter des jardins partagés afin de découvrir toute la richesse et la diversité des projets existants.

Il faut également aller à la rencontre des acteurs de son quartier, prendre connaissance du contexte socio-économique, écouter les envies des riverains et définir un projet à partir de cet état des lieux.

Terriens et marins, 2 visions pour un seul jardin

La question a été posée de savoir comment faire cohabiter les deux visions du jardin : entre les « terriens », plus attachés à la dimension technique et productive du jardin, et les « marins » qui voient le jardin davantage comme un lieu de vie et d'échanges.

Les participants pensent qu'il est primordial de construire un projet commun, d'avoir une bonne communication interne et d'avoir un fonctionnement participatif.

Il est important de définir un projet collectif et partagé, pluriel, évolutif, capable de concilier différents niveaux d'intérêts et de projets (jardinage, artistique, culturel, pédagogique, naturaliste...). Il faut expliquer clairement le projet aux nouveaux adhérents qui doivent ainsi s'engager en connaissance de cause, sous la forme d'un document écrit, expliquant à la fois les objectifs et les règles de fonctionnement. Ce document pourrait s'accompagner d'un règlement intérieur et éventuellement d'un planning. Il convient également d'aborder les questions de partage de l'espace (parcelles individuelles ou collectives) et la répartition des charges de travail. Différents types de statuts d'adhérents peuvent être débattus au sein de l'association afin de permettre à chacun de trouver sa place dans la vie du jardin.

Jardin et activités de l'association

Les participants se sont interrogés : comment concilier le caractère public du jardin et les activités de l'association ? Les participants s'accordent à dire qu'il faut permettre au jardin de jouer son rôle d'espace vert public au sein du quartier. Pour cela, il faut expliquer à tous les adhérents le caractère public du jardin pour éviter une privatisation de l'espace et insister sur le fait que le jardin est un lieu de détente, de rencontres et de convivialité accessible à tous les riverains, adhérents ou non.

Motivation des adhérents

La question est soulevée par tous les jardins partagés : comment garder la motivation des adhérents sur le long terme et éviter que ce soit toujours les mêmes qui fassent « vivre » le jardin ?

Dans la durée, des habitudes se prennent, des problèmes se posent, certaines personnes partent, d'autres arrivent. Il faut empêcher le renfermement du groupe sur lui-même, éviter la lassitude des adhérents, privilégier l'entraide et le partage.

Pour cela, les règles doivent être sans cesse rappelées, expliquées, voir modifiées si nécessaire.

Le projet doit aussi évoluer, toujours collectivement et toujours avec un fonctionnement participatif.

Il faut penser à entretenir le caractère « pluriel » du jardin et son ouverture sur l'extérieur, en développant la diversité des projets : cours et échanges de pratiques de jardinage, activités artistiques, théâtre, échanges et collaborations avec les autres acteurs du quartier, etc.

Aussi, il est important de profiter des événements festifs locaux ou nationaux et ne pas hésiter à sortir du jardin pour participer à des événements « hors les murs ». Une autre manière d'agrandir le groupe constitué sur un jardin partagé est de tisser d'avantage de liens avec les autres jardins partagés dans une logique de réseau.

Le réseau, au-delà de sa fonction de communication et d'information, permet également de s'entraider et de « partager » autrement.



Pistes à explorer au regard des moyens à disposition :

- Inciter les différents publics à visiter les jardins partagés.
- S'ouvrir et s'impliquer dans la vie de quartier, en lien avec les acteurs locaux.
- Définir collectivement les statuts et choix de fonctionnement de l'association et les communiquer largement, voir les rappeler.
- Rappeler systématiquement le caractère public du site.
- Prendre en compte dans le fonctionnement de l'association et la programmation de ses activités l'évolution de la vie du jardin et du quartier.